HandiNorme

L'accessibilité des ERP

Panneau Deco Color - Grainé - Coloris Abricot

Référence: 6480717



DESCRIPTION:

Le prix affiché tient compte de la réduction. Panneau de protection décoratif DECO COLOR

- . en PVC antibactérien finition grainée
- . Coloris A, Abricot, uniquement
- . Dimensions:3m x 1,30m
- . Epaisseur 2 mm
- . Classé M1 au feu











INFORMATION PRODUIT

Ces panneaux DECO COLOT permettent une protection des murs sur des surfaces importantes afin de couvrir toutes les parties exposées. Ce panneau peut être utilisé dans les chambres et certaines circulations (établissements de santé, scolaires.), ainsi que dans les blocs opératoires ou salles blanches. Il peut être thermoformé pour habiller les poteaux ronds (diamètre inférieur à 800 mm) et pour assurer une hygiène parfaite dans les angles. Sa finition est discrète, matifiée pour un rendu feutré et sobre, avec toujours les mêmes performances techniques de résistance aux chocs, aux rayures, à l'usure et aux agents chimiques.









Panneau de protection décoratif DECO COLOR

- . en PVC antibactérien finition grainée
- . Coloris A, Abricot, uniquement
- . Dimensions:3m x 1,30m
- . Epaisseur 2 mm
- . Classé M1 au feu
- . Fixation par encollage avec la colle acrylique référence 6480707 et joint référence 6480709
- . Fabriqué en France.
- . Anti choc et résistant aux rayures
- . Peut s'utiliser en bas de porte ou sur tout votre mur.
- . Fixation : par encollage avec la colle acrylique ou le mastic-colle universel . Les joints entre panneaux peuvent être réalisés avec un joint thermosoudé ou avec un joint silicone de couleur coordonnée à la gamme

Environnement : sa formulation est exempte de métaux lourds y compris de plomb et d'étain (valeurs négligeables inférieures à 50 ppm), ainsi que de CMR1 et CMR2 permettant de recycler 100 % des déchets et de répondre à 7 cibles de la démarche HQE. La stabilisation thermique est réalisée au calcium - zinc. Le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur a été testé (inférieur à 15 µg/m3) selon la norme ISO 16000-6 et est très faible (A+) selon le décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'arrêté d'application du 19 avril 2011. 100 % du produit est recyclable.





